LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 14 **Edmonton, le vendredi 5 avril 1991** **16 pages** **50¢**

Les francophones pourraient retourner à la Cour suprême

à lire en page 3

• Rapport annuel du CLO

«Il est trop tôt pour en faire un procès»

– selon Georges Arès

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - «Il est trop tôt pour faire un procès de la poussée du gouvernement fédéral dans le domaine des langues officielles. (...) Il faut examiner à fond le rapport du commissaire et voir que oui, il y a des progrès qui se font», a affirmé M. Georges Arès, directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) provinciale, suite au lancement du 7e et dernier rapport du Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier.

Le rapport, dévoilé la semaine dernière, démontre l'optimisme de M. Fortier, alors qu'il parle de «réussite nationale majeure qui doit être préservée et améliorée».

En ce qui concerne l'Alberta, le Commissaire traite principalement de la question de l'éducation et de la gestion par les francophones. Le rapport cite que «des progrès sensibles ont été réalisés en matière d'éducation», mais on y parle aussi de l'attitude du ministère de l'Éducation quant à la gestion scolaire par les francophones. Alors qu'il cite le document de travail que le ministère a préparé l'an dernier, le commissaire montre une certaine méfiance: «À première lecture, nous avons l'impression qu'il s'agit d'une habile tentative par le ministère pour démontrer que le statu quo lui permet de satisfaire à ses obligations constitutionnelles».

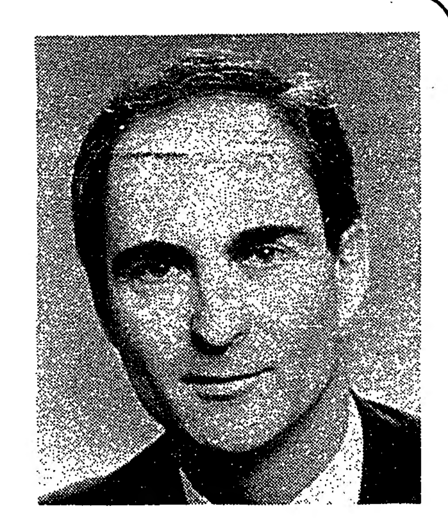
Le directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), M. Yvan Beaubien, affirme: «En ce qui a trait à la gestion scolaire, le gouvernement provincial se doit de mener à terme ses obligations telles que reconnues par la Cour suprême et donner aux francophones de la province la pleine gestion de leurs écoles».

M. Beaubien cite les sondages qui démontrent que de plus en plus d'Albertains désirent que leurs enfants reçoivent une éducation bilingue. Selon le rapport, 28 200 élèves albertains fréquentaient l'une des 155 écoles offrant le programme d'immersion en 1990. Ceci représente 5% de la population scolaire totale, qui est de 477 300 dans la province.

Quant à la présidente nationale de Canadian Parents for French, Mme Pat Brehaut, elle a comparé le rapport du Commissaire à une «bouffée d'air frais». D'ailleurs, le rapport cite un sondage mené pour le compte de CPF révélant que 56% des répondants croient que les enfants de la province devraient suivre des cours de français langue seconde pour devenir bilingues.

Au total, 204 plaintes ont été reçues en Alberta, comparativement à 123 en 1989. Air Canada et Postes Canada remportent la palme pour avoir reçu le plus de plaintes.

«Le rapport de la commission est à l'image de ce que pensent les Québécois et les Québécoises»

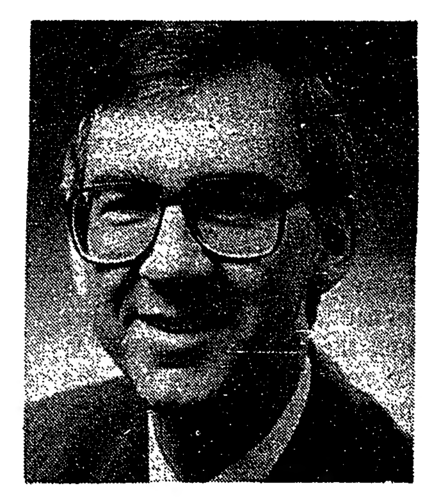


Gil Rémillard
Ministre délégué aux affaires intergouvernementales du Québec

Selon lui, le message au reste du Canada est très clair.

à lire en page 3

«La Société Radio-Canada tente en fait de remplacer un miroir par une fenêtre»

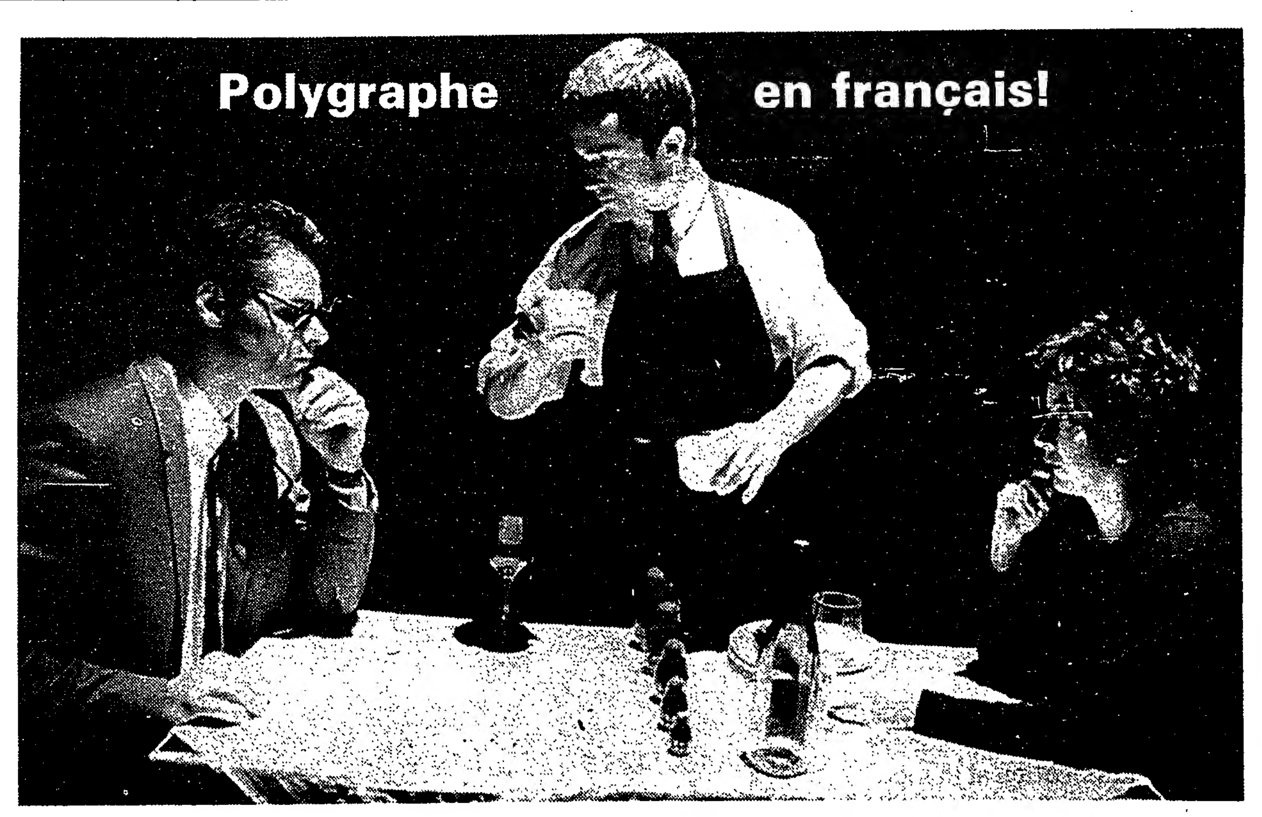


Gérard Veilleux
Président de la SRC

«Les Canadiens passeraient un peu moins de temps à se regarder eux-mêmes et plus de temps à apprendre à se découvrir et se connaître mutuellement»

à lire en page 5

Polygraphe en français!



Pierre Auger, Marc Béland et Marie Brassard sont en vedette avec Robert Lepage dans la pièce «Polygraphe» qui jouera en français le 16 avril prochain au Kaasa Theatre du Jubilee Auditorium. Plus de détails en page 8.

Un concours jeunesse à l'émission «Prochaine Vague»

à lire en page 9

Au régional...

• Une date mémorable: le 17 mars 1941

Fondation d'une caisse populaire à Girouxville

par BENOIT GIRARD

GIROUXVILLE - Voilà déjà cinquante ans qu'un groupe de francophones intéressés a fondé une caisse populaire et l'a enregistré le 17 mars 1941 sous le nom de Notre-Dame de Lourdes Savings & Credit Union Ltd. Le but principal était de fournir un service coopératif financier, d'épargne et de crédit.

Les dix fondateurs étaient: Urgèle Limoges, Albert Simoneau, Adolphe Boisvert, Alcide Roy, Eugène Lanctot, Louis Bruneau, Jean St-Arnaud, Jos Boisvert, Rév. Clément Desrochers et Rév. Léon Nadeau.

Le premier bureau, situé au deuxième étage du presbytère, ouvrait ses portes une fois par semaine. Aujourd'hui la «Caisse populaire Girouxville & District Saving & Credit Union Ltd» occupe un édifice construit en 1968 et trois autres succursales, soient à Falher, à St-Isidore et à Donnelly. C'est depuis 1987, s'étant porté acquéreur de la caisse Francalta, que la caisse populaire opère ces trois succursales. Informatisée depuis 1978, la caisse prévoit maintenant se moderniser en se procurant un nouveau système d'ordinateur à l'automne prochain.

La Caisse populaire de Girouxville est une force économique bien implantée dans la région de Rivière-la-Paix et ses membres, environ 2400, possèdent maintenant un actif de plus de 29,6 millions.

Le 15 mars dernier, environ 200 personnes s'étaient rassemblées pour fêter et assister à l'assemblée annuelle à la salle communautaire de Girouxville.

Durant le banquet, une plaque commémorant le 50e anniversaire a été remise par le président actuel de la caisse à l'un des fondateurs, le Rév. Clément Desrochers. D'autres présentations de plaques destinées aux anciens présidents et directeurs ont suivi la première.

Quatre montants de 100 $ ont été tirés au banquet et un autre de 500 $ dont David Doucette Préville d'Edmonton a été l'heureux gagnant. David est le petit fils de l'un des premiers présidents de la caisse populaire, soit M. Jos C. Doucette. Pour finir la fête en beauté, un cocktail et une danse ont suivi ces cérémonies à l'école Routhier de Falher.

Dans on rapport annuel, le directeur général M. Charles Mackell relate que financièrement, la caisse «...a démontré un accroissement d'au delà 18.5%, représentant 4,6 $ millions». Et lorsqu'on lui demande quels sont les buts de la caisse populaire pour l'avenir il répond: «Prospérité, efficacité, rendement et assurer un bon service aux membres».



(Photo Benoit Girard)

Lors du banquet soulignant le 50e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Girouxville, on a tenu à reconnaître le travail des deux seuls membres fondateurs encore vivants, le Père Clément Desrochers et M. Albert Simoneau. M. Henri-Paul Blanchette, président de la Caisse a présenté une plaque-souvenir au Père Clément Desrochers.

• Salon réussi à Girouxville

Des livres, des livres... et Rouma, le clown

par BENOIT GIRARD

GIROUXVILLE - *On constate avec plaisir la popularité constante sinon croissante des salons du livre présentés dans la région de Rivière-la-Paix.* Comme a commenté Lyne Fournier, responsable des salons du livre pour l'ACFA, cette région est celle où «les ventes sont les plus élevées dans la province». En octobre 1990, celui organisé à St-Isidore a présenté un chiffre d'affaires de 7 400 $ tandis que l'on s'attend à des ventes totales d'environ 5 000 $ pour celui de Girouxville qui s'est tenu les 15 et 16 mars.

L'intérêt que la population porte à cette activité saute aux yeux dès qu'on entre dans la salle d'exposition. Les allées fourmillent de personnes de tout âge qui fouillent et feuillettent pour se choisir des livres, disques, cassettes ou vidéo-cassettes. Ils achètent soit pour leur propre plaisir, soit pour celui d'un enfant ou encore celui d'un ami.

À la première journée du salon du livre de Girouxville, plusieurs écoles de la région avaient organisé des autobus qui venaient à tour de rôle selon un horaire prédéterminé. Il était fascinant de voir l'excitement des jeunes intéressés à faire le meilleur choix d'un livre ou de plusieurs avec un certain empressement. Plusieurs d'entre eux prenaient des notes (titre, auteur, édition) dans le but de demander à leurs parents de venir acheter ce qu'ils avaient choisi et s'il n'en tenait qu'à eux, il n'y aurait jamais assez de livres sur place pour terminer la première journée.

La journée du samedi a été très achalandée. Il faut noter que l'organisation d'un spectacle a beaucoup aidé à attirer les enfants et leurs parents. Le spectacle de Rouma le clown, monté par le génie créateur de quelques volontaires a connu une grande popularité en amusant tout en instruisant les jeunes (et les moins jeunes). On y retrouvait les personnages de Rouma (Denis Desgagné), le professeur Cervelle (Mona Grenon), Louis L'Ouïe (Gilbert Bérubé), Pu Pille (Lyne Duchesne), Gustave (Marc Tremblay), L'Odorat (Monique Bergeron) et Toucher Ladouceur (Ruth Doyon). Une magnifique présentation pour les jeunes qui, vous avez sans doute deviné, avait pour thème les cinq sens.

Pour faire suite à ce spectacle, trois membres de la famille Laliberté ont interprété des airs de violon. Marcel et ses deux filles (Michèle, 7 ans et Lucille, 10 ans) ont encore une fois généreusement accepté de faire une présentation en public et il est toujours agréable d'écouter les deux jeunes filles manipuler cet instrument et interpréter leurs petites chansons.

Ce salon du livre et ce spectacle ont été un grand succès grâce à l'implication et la motivation des membres du CREF (Conseil régional d'éducation française) dont Anita Belzile assume la présidence.

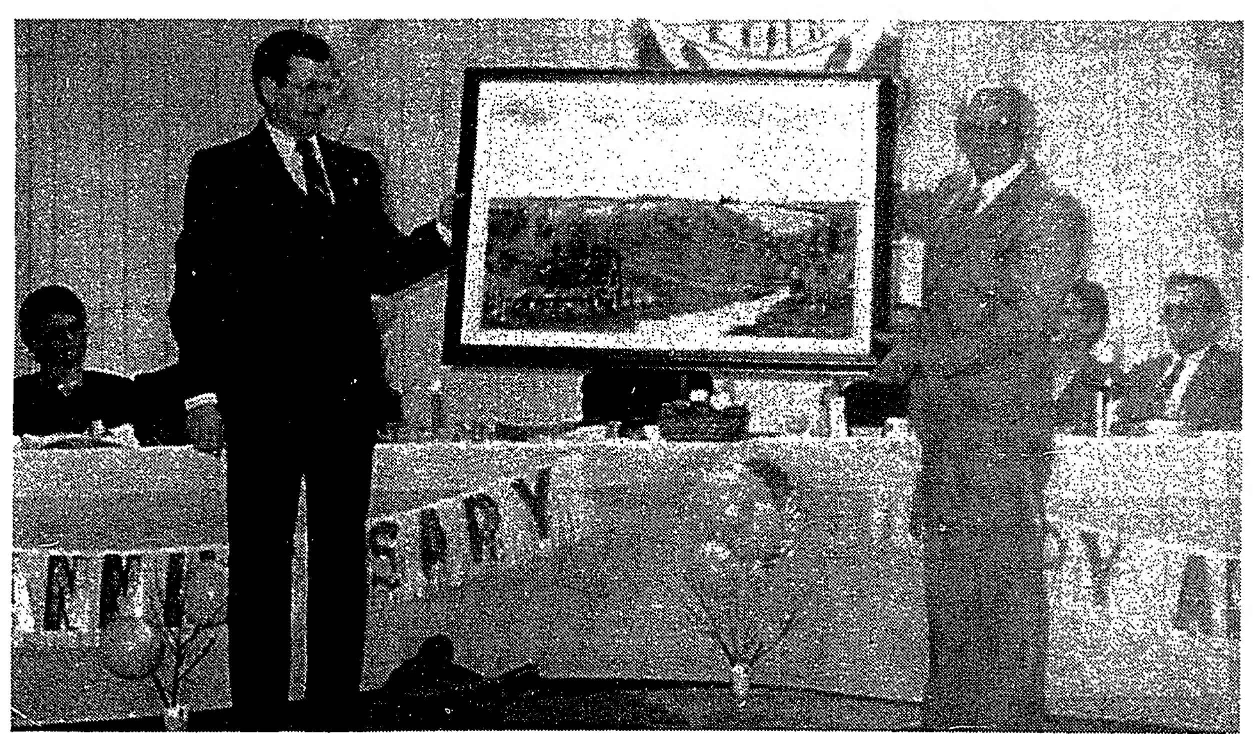
SOMMAIRE

Arts et spectacles 8
Au national 5
Au régional 2
Bloc-notes 13
Carrières 10
Commentaire 4
Éditorial 4
Horaire TV 14
Lettres ouvertes 4
Nécrologie .... 14 et 15
Petites annonces 13



(Photo Benoit Girard)

Pour sa part, Mme Simoneau a accepté la plaque au nom de son époux, Albert, qui ne pouvait être présent pour la recevoir.



(Photo Benoit Girard)

Messieurs Charles Mackell, directeur général de la Caisse populaire de Girouxville et le président M. Blanchette ont dévoilé une oeuvre de l'artiste Annette Bourassa, un don de l'Assurance-vie Desjardins.

À la 3...

• Rapport de la Commission Bélanger-Campeau

Partenariat ou référendum en 1992

APF - Le Canada a maintenant le choix entre un nouveau partenariat avec le Québec, ou la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec en 1992.

Après des semaines de discussions et de tractations, les membres de la Commission Bélanger-Campeau ont finalement retenu deux voies pour l'avenir du Québec: un nouveau partenariat avec le Canada, ou la souveraineté. L'appui au rapport est massif, puisque 30 commissaires ont voté en faveur, deux ont voté contre et un seul, en l'occurence le représentant du gouvernement fédéral, s'est abstenu de prendre position.

L'Assemblée nationale du Québec adoptera une loi prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec qui aurait lieu soit entre le 8 et le 22 juin 1992, soit entre le 12 et le 26 octobre 1992. Si la réponse des Québécois est affirmative, le Québec sera alors un état souverain une année, jour pour jour, après la date du référendum.

Parallèlement à cette démarche, on mettra aussi sur pied deux commissions parlementaires spéciales. L'une sera chargée d'étudier toutes les questions liées à l'accession du Québec à la souveraineté, et d'étudier une offre éventuelle de partenariat économique par le gouvernement du Canada.

Une autre commission parlementaire spéciale aura pour mandat d'étudier toute offre de nouveau partenariat de nature constitutionnelle par le gouvernement canadien. Mais cette offre devra lier le gouvernement fédéral et les provinces pour être examinée par cette commission.

«Le rapport de la commission est à l'image de ce que pensent les Québécois et les Québécoises» a résumé le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec Gil Rémillard. Selon lui, le message au reste du Canada est très clair.

«Si nous n'avons pas d'offre d'un nouveau partenariat nous venant d'Ottawa et des autres provinces, si nous n'avons pas ces offres capables de satisfaire les attentes légitimes du peuple québécois, il y aura un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard à l'automne 1992», a déclaré M. Rémillard lors de la dernière journée des travaux de la Commission Bélanger-Campeau.

Contrairement à ce qui s'est presque toujours passé depuis les années '60, les offres cette fois ne viendront pas du Québec. «Le Québec a assez fait d'offres au cours des 30 dernières années. Nous n'en ferons plus», a tranché M. Rémillard, qui maintient que le Québec ne négociera pas avec les autres provinces canadiennes, mais seulement avec le gouvernement fédéral.

Le rapport de la Commission Bélanger-Campeau qui a été déposé à l'Assemblée nationale compte 72 pages. Une seule recommandation a trait aux francophones de l'extérieur du Québec. On écrit qu'il serait souhaitable que le gouvernement du Québec s'implique davantage à l'endroit des communautés francophones hors Québec.

Le rapport constate qu'il existe une impasse constitutionnelle qui est une source d'instabilité, et qui entraîne des conséquences économiques, politiques et sociales, que le Québec et le Canada ne peuvent se permettre d'assumer indéfiniment. Pour briser cette impasse, la Commission ne voit que deux solutions. Ou bien le Québec s'intègre dans un système politique canadien profondément réaménagé, ou bien il se retire de la fédération canadienne «avec ou sans l'accord des autres parties du Canada» pour devenir un État indépendant de l'État canadien.

On ne semble toutefois pas se faire trop d'illusions quant à la volonté réelle du Canada anglais de procéder à de profonds changements pour satisfaire le Québec. «L'évolution politique et constitutionnelle des dernières décennies, lit-on dans le rapport, a montré que la conception québécoise du Canada et du régime fédéral ne convient généralement pas aux populations des autres provinces et territoires et à plusieurs de leurs représentants élus».

• Devant l'inaction du gouvernement albertain

Les francophones pourraient retourner à la Cour suprême

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le gouvernement albertain pourrait se retrouver en Cour suprême s'il ne prend pas les moyens, dans des délais acceptables, pour répondre adéquatement à la décision de cette dernière en matière de gestion scolaire.

En effet, c'est le 15 mars 1990, que le plus haut tribunal du pays rendait sa décision dans le cas Mahé/Bugnet garantissant aux francophones le droit de gérer et de contrôler leur propre système scolaire. Mais les dirigeants de la communauté franco-albertaine ont le sentiment que les autorités provinciales en matière d'éducation se traînent les pieds dans le dossier de la gestion scolaire.

On sait que le ministre de l'Éducation Jim Dinning a mandaté un comité spécial pour examiner le dossier et faire des recommandations. Or, ce comité, selon le ministre, n'a pas terminé son travail et les francophones devront peut-être attendre un peu plus longtemps pour obtenir cette gestion et ce contrôle auxquels ils ont droit. Le ministre a promis dans le discours du Trône, il y a quelques semaines, de déposer un projet de loi à la Législature, durant la présente session, pour modifier la Loi scolaire qui pourrait faciliter la mise en place de cette gestion.

Même si les francophones sont d'accord avec le ministre pour dire qu'il faut prendre le temps pour en arriver à une solution appropriée et acceptable, il n'en reste pas moins qu'ils commencent à s'impatienter. Après un an...

Yvan Beaubien, directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, dit qu'il n'a pas de problème à attendre une autre année si cela permet d'en arriver à une solution appropriée. «Mais si nous attendons deux ans, ajoutait-il, et qu'il n'y a pas de changement, ce ne sera pas une mais deux années perdues et nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un temps si précieux».

M. Georges Arès, directeur de l'ACFA provinciale, abonde dans le même sens, disant que cela lui importe peu si les commissions scolaires régionales ne sont pas en place pour septembre 1992, en autant que le projet de loi est déposé et passé ce printemps.

M. Arès n'est pas plus entiché que cela de voir les francophones devoir retourner devant la Cour suprême, encore une fois, mais s'ils n'ont pas d'autres choix...

Selon lui, une autre visite à la Cour suprême ne ferait que jeter de l'huile sur le feu qui attise le sentiment séparatiste au Québec.

De plus, il soutient qu'«il serait regrettable que le gouvernement de l'Alberta ne démontre pas sa générosité, sa tolérance et son ouverture d'esprit en donnant à sa minorité francophone ses droits, sans se le faire imposer par les différentes instances juridiques». S'en prenant par la suite au gouvernement canadien, M. Arès ajoutait que «ce dernier ne veut pas respecter la Constitution et ne le prend tout simplement pas quand la Cour suprême, qui a le mandat de s'assurer que la Constitution est respectée, dit effectivement au fédéral qu'il ne la respecte pas».

Si jamais les francophones devaient faire appel à la Cour suprême pour obliger le gouvernement Getty à passer à l'action et à raccourcir les délais, c'est le groupe de parents Mahé qui devra faire la démarche parce que c'est ce groupe qui a intenté la poursuite qui s'est finalement retrouvée devant la Cour suprême.

• SMAC, c'est pour quand?

L'Autoroute électronique en reprise au national

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'Autoroute électronique sera diffusée sur le réseau national de Radio-Canada à partir du 7 juin.

En effet à tous les vendredis, à 14h, vous pourrez regarder les meilleurs moments de ce magazine de divertissement produit de 1985 à 1988. Animée au tout début par Normand Latour, puis par André Roy pour les volets de l'Alberta, l'Autoroute électronique avait pris de l'expansion dès la deuxième année: en plus des volets où chaque province de l'Ouest était représentée, des villes comme Toronto, Rimouski et Moncton y ont ajouté leur grain de sel.

Durant la dernière année, près de 16 000 appels ont été faits à travers le pays par des Canadiens voulant participer aux concours de l'émission. Une production albertaine de l'Autoroute électronique a d'ailleurs remporté un prix AMPIA (Alberta Motion Picture Industry Association), remis par l'industrie cinématographique de l'Alberta, dans la catégorie informations légères.

Lors de la comparution du président de la Société Radio-Canada devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), M. Gérard Veilleux a affirmé qu'il y aura plus de productions en provenance des régions diffusées sur le réseau national. C'est donc dire que pour redémarrer la production d'émissions en Alberta, elles devront répondre aux critères du réseau national étant donné qu'elles y seront diffusées.

M. Veilleux a aussi affirmé que Radio-Canada fera davantage appel aux stations à l'extérieur de Montréal pour produire ses émissions. Et c'est déjà commencé: c'est la station d'Ottawa qui produira l'émission quotidienne du matin Première édition à partir de cet automne. «Les stations régionales participeront davantage à la production des grandes émissions.»

RETOUR DE SMAC?

La rediffusion de l'Autoroute électronique laisse présager le retour de l'émission pour enfants SMAC produite en Alberta. L'émission renfermait auparavant des volets des quatre provinces de l'Ouest. Selon



M. Denis Lord, directeur des services français de Radio-Canada en Alberta, le réseau national aurait passé une commande pour une émission jeunesse. Une concertation pour un projet de l'Ouest qui pourrait se concrétiser dès janvier 1992.

Les détails de cette nouvelle production ne sont pas encore déterminés. La soirée du dimanche a été avancée comme jour de diffusion, mais rien n'est encore certain.

Lorsque le réseau national a demandé de faire 13 émissions des meilleurs moments de l'Autoroute électronique, M. Lord lui a aussi offert la diffusion de SMAC. Mais il n'a pas obtenu de réponse depuis.

Un référendum en 1992 ou un pays plus fort, le CANADA?

C'est un consensus qui n'en est pas un, que la Commission Bélanger-Campeau a présenté aux Québécois. De plus, Robert Bourassa, qui a signé le rapport, s'est donné assez de manoeuvre pour pouvoir éventuellement éviter un référendum sur la souveraineté. N'a-t-il pas dit que, comme chef du gouvernement, il se réservait le droit de prendre les décisions nécessaires dans l'intérêt de la province de Québec et des Québécois?

À notre avis, Robert Bourassa vient de mettre tout le monde dans sa poche avec le rapport Bélanger-Campeau, y inclus Jacques Parizeau et Lucien Bouchard qui n'y ont vu que du feu et n'auront que très peu de moyens de réagir.

Robert Bourassa jouera toutes les cartes possibles et même impossibles pour que le fédéralisme triomphe. Il a déjà embarqué Brian Mulroney dans son jeu et fera de même avec les autres premiers ministres provinciaux. C'est un des meilleurs stratèges politiques que le Québec et le Canada aient produit.

C'est le Québec qui, maintenant, a le beau bout du bâton, même si certains premiers ministres provinciaux refusent de se faire bousculer par le Québec. La date fatidique de juin ou d'octobre 1992 n'est pas imposée au «Reste du Canada». C'est une date limite que s'est donnée le Québec s'il ne reçoit pas de signal positif de la part du «RDC». Il est évident que la stratégie veut que ce soit maintenant le «RDC» qui doit faire des offres acceptables à la Belle Province. Gil Rémillard est catégorique: le Québec ne s'aventurera pas sur le terrain des offres au risque d'essuyer une autre gifle comme celle de Meech. Et il a raison. Les Québécois ont été giflés sur la joue gauche, lors de la fameuse «nuit des longs couteaux». Ils ont été giflés sur la joue droite lors de la défaite de Meech. Ils ont d'ailleurs été giflés régulièrement tout au long de leur histoire. Le Québec a donc lancé la balle dans le camp du fédéral et des autres provinces.

Éditorial

M. Mulroney est impatient de faire des propositions que le Québec ne pourrait refuser, mais il est si peu stratège, ce pauvre Brian. C'est un secret de polichinelle de dire que dans les coulisses, le fédéral et le Québec étudient divers scénarios de propositions qui pourraient être acceptables à toutes les provinces incluant le Québec. Ni Bourassa, ni Mulroney *ne veulent d'un référendum*. Ces propositions devront *contenir une réforme complète du système politique au Canada incluant* celle du Sénat. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que M. Mulroney mène le «show». Une mauvaise expérience suffit. Si la balle est maintenant dans le camp du «RDC», il n'en reste pas moins que les Québécois doivent, eux aussi, considérer toutes les options, bien calmement et sans trop y mêler les émotions. Le rapport Allaire et celui de la Commission Bélanger-Campeau ne sont que des outils. Des outils de référence fort utiles.

D'autre part, il faudra aussi que les souverainistes comme Jacques Parizeau et Lucien Bouchard soient moins fanatiques et cessent de penser à leur carrière politique, à leur petit égo. Il se doivent en toute honnêteté de donner l'heure juste aux Québécois.

C'est bien beau de dire que le Québec est fin prêt économiquement à se séparer, mais il faut aussi se poser la question suivante: est-ce que les autres pays son prêts à accepter cette séparation, ce nouveau pays? Ces nationalistes convaincus doivent réaliser que le système démocratique ne va pas que dans un seul sens, il doit fonctionner dans les deux sens.

À entendre les grands financiers du monde, il est loin d'être certain qu'un Québec indépendant trouverait sa place au soleil.

À preuve de l'inquiétude de ces financiers, Hydro-Québec est maintenant sous surveillance dans le monde de la finance.

Si le Québec se sépare, personne ne sortira gagnant de cet exercice. Il faut que le «RDC» réalise aussi que sans l'économie du Québec, il devra se tourner vers d'autres sources qui ne sont probablement pas à l'avantage d'un pays démantelé. Un Canada démantelé, déchiré, ne deviendrait-il pas une proie facile pour les Américains, qui ont déjà un net avantage avec le traité de libre-échange? Et qu'adviendra-t-il quand le Mexique sera de la partie? C'est à tout cela que chaque citoyen canadien doit réfléchir et réfléchir très profondément avant qu'il ne soit trop tard, s'il ne l'est pas déjà.

C'est bien beau de dire: «Le Québec veut s'en aller, qu'il s'en aille». Mais quelles seront les conséquences? On ne peut quand même pas dire en tout honnêteté, au nom de 457 ans d'histoire, «on verra bien ensuite», «on se débrouillera».

Le Québec ne s'en ira pas, si le «RDC» l'invite honnêtement et en toute connaissance de cause à rester et s'il lui offre la possibilité de s'épanouir à l'intérieur d'une structure répondant aux aspirations et aux besoins non seulement des Québécois mais de tous les Canadiens.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Semaine nationale de la conservation de la faune

C'est du 7 au 13 avril prochain que se déroulera la Semaine nationale de la conservation de la faune. C'est l'occasion pour la population canadienne de participer à un projet de protection de la faune, de la flore et de l'environnement. Qu'il s'agisse de planter un arbre, de construire une mangeoire d'oiseaux ou de lancer un projet de nettoyage au sein de la communauté, chaque geste a du poids. C'est maintenant qu'il faut intervenir si on veut s'assurer de la présence d'une nature florissante pour les générations à venir.

Le dossier pédagogique, préparé à l'intention des écoles, se concentre cette année sur la notion des ressources aquatiques du pays et sur leur importance phénoménale pour la faune, ce qu'évoque le thème «L'eau, de la vie en nature! Faites des remous! Lancez-vous...».

Tous les êtres vivants ont besoin d'eau. Et c'est maintenant qu'on se rend compte que nos réserves d'eau sont en difficulté. Nous les condamnons depuis des années, à force de déverser des millions de tonnes de produits chimiques dans les rivières et autres cours d'eau, de recouvrir les marées et les marécages de quartiers résidentiels et de gaspiller l'eau à croire qu'il en existe en quantité inépuisable et sans réserve. Ce que nous faisons subir à nos réserves d'eau nous touche ainsi que la faune et la nature en général.

N'est-il pas grand temps de donner une plus grande considération à nos précieuses réserves d'eau et d'en prendre soin comme s'il s'agissait d'or liquide? Il est indispensable que nous cessions sans plus tarder de la gaspiller et de la polluer.

Il est déplorable de constater que les autorités municipales des villes de Calgary et Edmonton ne peuvent trouver de solutions acceptables pour disposer des millions de tonnes de déchets domestiques. On constate que les dépotoirs actuels sont à capacité. On en parle bien depuis des années de trouver d'autres endroits, mais personne ne veut avoir ce genre de service près de chez-lui. Chez le voisin d'accord mais pas chez-moi. Il faudra cesser de faire de la politique avec tout et rien. Disposer des déchets domestiques est évidemment un dossier municipal, mais il ne faut surtout pas le traiter comme une affaire politique. C'est beaucoup plus important que cela. Il faut que les autorités municipales, provinciales et fédérales aient la volonté politique de régler le problème et de faire la promotion de la protection de l'environnement. Ce n'est quand même pas en investissant 20 millions $ pour l'assainissement des eaux des Grands Lacs que nous allons régler le problème des eaux usées dans la partie la plus peuplée du pays. Il faut plus que cela. Il faut que les gouvernements obligent les multinationales à respecter l'environnement en imposant des sentences d'emprisonnement aux dirigeants de ces compagnies qui n'ont aucun respect des lois, ni de l'environnement. Quand un président de compagnie aura fait trois ou cinq ans de prison, il y pensera deux fois avant de donner la permission de déverser des produits toxiques dans un cours d'eau au Canada.

Agissons avec discernement: utilisons moins d'eau, adoptons un cours d'eau, réparons les robinets qui fuient et installons un bain pour les oiseaux. Même un seul geste bienveillant de votre part représente une importante contribution à la conservation de la nature et permet de sauvegarder nos précieuses ressources d'eau saines et abondantes, à l'intention des générations à venir.

Pierre Brault

Lettres ouvertes

Miss Maurice-Lavallée

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec stupéfaction l'article paru le 15 mars concernant le concours «Mlle Lavallée». À une époque où les femmes commencent enfin à trouver leur vraie place dans la société et à être jugée non plus sur leur beauté mais plutôt leur intelligence et leur travail, voilà que l'école Maurice-Lavallée a eu son premier concours de beauté de «Miss».

Il est très décevant de voir que la direction et les professeurs laissent une telle attitude sexiste, stéréotypée et surtout arriérée prendre sa place (et pour la première fois en plus) dans une école. On peut se demander quels autres comportements ils/elles laissent passer sans ne rien dire. Comment peuvent-ils/elles appuyer les parents qui essaient d'inculquer à leurs enfants et surtout aux garçons la notion que les filles sont autre chose qu'un joli minois avec un tel concours dans l'école?

L'article a beau dire qu'il s'agit d'un concours de talent ce que la direction de l'école appuiera sans doute, mais la réalité est que c'est un concours de beauté et de popularité, la photo de Mlle Jennifer Pierre-Louis qui est très jolie en est la preuve et je suis certaine que Mlles Girard et Lavergne le sont autant.

C'est une bien triste «première» que l'école a instituée, il ne reste qu'à espérer que ce concours aura une courte vie car il n'y a pas de quoi à être fier de véhiculer de tels messages sexistes.

Sonia Gaal
Edmonton

P.S. Pour ceux et celles qui pourraient croire que je suis une mère frustrée parce que ma fille n'a pas gagné, je n'ai qu'un garçon de 5 mois. Je considère que cela me concerne en tant que femme de voir qu'en 1991, on juge encore les jeunes filles pour leur beauté, ce n'est pas de la créativité...

Pensée de la semaine...

Dieu donne à chaque oiseau sa pitance,
mais il ne va jamais la déposer dans le nid

(J.G. Holland)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Association de la presse francophone

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Même si personne n'y croit

Radio-Canada veut remplacer «un miroir par une fenêtre»

APF - Comme le légendaire Capitaine Bonhomme, les dirigeants de la Société Radio-Canada devront confondre les sceptiques et prouver que leur nouvelle stratégie de programmation pour les années '90 répond aux attentes des Canadiens. Et les sceptiques sont légion.

«Ils font face à des compressions budgétaires, et ils nous présentent un plan de développement», a déclaré à l'APF Mme Lina Trudel, chargée du dossier des communications à l'Institut canadien d'éducation aux adultes (ICEA). Elle qualifie même les propositions de Radio-Canada présentées devant le CRTC de «promesses électorales».

Comme plusieurs, l'ICEA a profité des audiences du CRTC sur la réduction des services de programmation régionale de la Société Radio-Canada, pour s'opposer au projet de restructuration, aux coupures de 108 millions, et à la fermeture de huit stations régionales, dont la station française CBLFT Toronto, annoncées le 5 décembre.

Selon l'ICEA, les coupures représentent une perte de contenu hebdomadaire régional de 6 heures 45 pour le Québec et de 13 heures 15 pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec. Pour l'Institut, la disparition d'émissions à vocation communautaire et culturelle pour les francophones hors Québec équivaut «à une mise à mort lente de leur culture».

L'Institut dénonce également la disparité dans les budgets alloués au réseau français et anglais. En 1988-89, le budget moyen par heure de programmation était de 58 000 $ au réseau anglais et de 34 000 $ au réseau français. D'ailleurs, l'Institut se demande bien comment Radio-Canada peut promettre un service de nouvelles continues en français 24 heures par jour du genre de ce que les anglophones ont depuis deux ans avec «Newsworld», alors que la production régionale sera maintenant réduite à un simple bulletin de nouvelles.

De son côté, la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada demande carrément la réouverture des stations qui ont été fermées, le rétablissement des émissions qui ont été supprimées, et la fin des compressions budgétaires au réseau français.

«Toronto, une ville reconnue pour son caractère multiculturel, offre des services de télédiffusion régionale en langues portugaise, italienne, chinoise, et des Indes orientales, mais n'offre plus de services de télévision régionale en langue française», lit-on dans le mémoire présenté par le Coalition, qui regroupe des journalistes du Québec, de l'Acadie, et plusieurs organismes professionnels qui gravitent autour de Radio-Canada.

«Sans Radio-Canada aurions-nous connu La Sagouine d'Antonine Maillet? Sans Radio-Canada, Edith Butler et Daniel Lavoie seraient-ils connus de l'ensemble du Canada français» demandent les porte-parole de la Coalition. «Pour les communautés francophones hors Québec, la suppression des émissions d'affaires publiques et des émissions culturelles brime des populations entières de la possibilité de faire connaître leur réalité et de diffuser leur culture».

«La Société Radio-Canada tente en fait de remplacer un miroir par une fenêtre. Les Canadiens passeraient un peu moins de temps à se regarder eux-mêmes et plus de temps à apprendre à se découvrir et se connaître mutuellement», avait expliqué au CRTC le président de la SRC Gérard Veilleux, lors de sa comparution devant le CRTC. Le problème, c'est qu'ils sont nombreux à croire que les rideaux ont déjà été tirés sur leur réalité.

• Négociations

Les fonctionnaires ne peuvent pas négocier dans leur langue maternelle

APF - Des séances de négociation de conventions collectives ont dû être annulées à maintes reprises parce qu'une institution fédérale, à titre d'employeur, refusait de fournir la traduction simultanée, ou même ses propres documents, dans les deux langues officielles.

L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) qui représente 170 000 fonctionnaires syndiqués au pays, a surpris

(suite en page 6)

En bref...

LES FRANSASKOIS DEVANT LA COUR D'APPEL

La Cour d'appel de la Saskatchewan se penchera le 19 avril prochain sur une requête présentée par l'Association provinciale des parents fransaskois, visant à confirmer le droit des parents francophones de contrôler et gérer leurs écoles, en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, et du jugement de la Cour suprême de 1990 dans l'affaire Mahé.

L'APPF veut que la Cour d'appel ordonne au gouvernement d'apporter les changements nécessaires à la Loi de l'Éducation pour la rendre conforme à la Charte. L'association provinciale veut aussi que la Cour d'appel oblige le gouvernement Devine à mettre en place le nouveau système scolaire fransaskois promis pour l'automne 1990, qui a été reporté à une date indéterminée.

Les parents fransaskois veulent pouvoir gérer et contrôler leurs écoles dès septembre 1991.

COOPÉRATIVES ET GOUVERNEMENT

Le gouvernement vient de mettre sur pied un nouveau comité consultatif sur les coopératives pour l'aider à répondre aux besoins de ce secteur.

Le comité réunit 15 représentants d'organismes coopératifs des dix provinces, dont six francophones. Il s'agit de Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, Yvon Deveau, gestionnaire à la coopérative des pêcheurs de Chéticamp en Nouvelle-Écosse, Huguette Giard, trésorière à la Fédération des coopératives de travailleurs du Québec, Raymond Gionet, président du Mouvement coopératif acadien, Gérard Lafrenière, secrétaire au Conseil de la coopération de l'Ontario, et Maurice Therrien, directeur général à la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

LES RURAUX SONT SATISFAITS DU SERVICE POSTAL

Selon un sondage réalisé pour le compte de la Société canadienne des postes, 91% des Canadiens des régions rurales seraient «entièrement satisfaits» des services postaux assurés par des commerçants.

Le sondage a été mené dans soixante-six localités rurales qui ont vu l'avènement des comptoirs postaux exploités par des commerçants locaux.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, une majorité de citoyens touchés par le programme de privatisation ont indiqué que la Société s'était engagée dans la bonne voie en entreprenant son programme de restructuration. Ce programme avait pourtant soulevé un tollé à ses débuts.

Fort des résultats de ce sondage, il faut s'attendre à ce que de nombreux autres bureaux de poste ruraux ferment leurs portes au cours des années à venir, et soient remplacés par des comptoirs postaux.

UNE NOUVELLE FÉDÉRATION VOIT LE JOUR

Roger Doiron du Nouveau-Brunswick a été élu président de la toute nouvelle Fédération canadienne d'alphabétisation en français. Chargée de promouvoir l'alphabétisation en français au Canada, cette fédération compte des représentants dans toutes les provinces canadiennes et des deux territoires. Les autres membres du conseil d'administration qui ont été élus sont Lucie Gauvin et Murielle Gagné-Ouellette pour l'Ouest et les Territoires, Omer Caissie, Daniel Alfonso et Diane Dugas (Ontario), Jean-Yves Desjardins et Maryse Perreault (Québec) et Hugues Chiasson (Atlantique).

Négociations...

(suite de la page 5)

quelque peu les membres du comité sur les langues officielles en affirmant qu'aucune loi, ni aucune réglementation, ne forçait les institutions gouvernementales à fournir des services dans les deux langues officielles aux agents négociateurs.

Selon l'AFPC, les agents négociateurs sont placés dans une position vulnérable, s'ils ne peuvent pas négocier dans la langue de leur choix.

Le critique libéral en matière de langues officielles, Warren Allmand, s'est dit scandalisé d'apprendre que les fonctionnaires ne pouvaient négocier leurs conditions de travail dans leur langue maternelle.

Le syndicat a également accusé le gouvernement de chercher à contourner la Loi sur les langues officielles en faisant de plus en plus appel à la sous-traitance, et en privatisant les services de l'État.

L'Alliance a dénoncé les «effets pervers du recours abusif à la sous-traitance», mais n'a pu fournir un exemple de ce qu'il avançait. Selon le plus important syndicat de fonctionnaires fédéraux au pays, il devrait exister un système de surveillance rigoureux pour s'assurer que les firmes sous-traitantes soient soumises aux mêmes obligations que les institutions fédérales dans le domaine des langues officielles. Mais encore là, l'Alliance n'a pu fournir au comité aucun exemple précis des «effets pervers» de la sous-traitance.

Tout comme l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, l'Alliance de la fonction publique recommande que cesse l'embauche d'employés déjà bilingues pour combler les postes. Selon l'Alliance, il s'agit d'une mesure discriminatoire à l'endroit de ceux et celles qui sont unilingues. Ici aussi on affirme que les fonctionnaires n'ont pas toujours le loisir de pratiquer leur deuxième langue officielle. Beaucoup de fonctionnaires se plaignent de ne pouvoir suivre des cours de rattrapage en langue seconde, et ils sont convaincus que cela va nuire à leurs chances d'obtenir une promotion.

Enfin, l'Alliance trouve «tout à fait inacceptable» et «aberrante» l'obligation qui pourrait être faite aux membres d'une communauté minoritaire d'exprimer leur préférence pour une langue ou une autre, avant d'obtenir le service dans la langue de leur choix.

Plutôt que de forcer les membres d'une petite communauté minoritaire à justifier la nécessité d'être servis dans leur langue, l'Alliance de la fonction publique croit que les institutions fédérales devraient être obligées de fournir des services dans les deux langues officielles dans les régions où la population de langue minoritaire est peu élevée, même si cette population représente moins de 5% de la population totale.

En bref...

UN NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Le Secrétariat permanent des peuples francophones publie un numéro spécial de son bulletin Francophonies qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la francophonie canadienne.

Intitulé «Les francophones hors Québec s'adressent aux Québécois» ce numéro présente une synthèse des mémoires et des points de vue que huit associations francophones ont présenté à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Le document de 12 pages rassemble les opinions des représentants des communautés francophones qui ont présenté un mémoire, les réactions des commissaires et un bref aperçu des commentaires de la presse nationale. (APF)

PRIX LITTÉRAIRE

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a décerné son prix littéraire Raymond Beauchemin, catégorie littérature enfantine, à Mimi Legault du Québec pour son ouvrage «Rouli-Roulant, Rouli-Roulantes». Le prix est doté d'une bourse de 1 000 $. (APF)

• Une tourtière qui mène loin

Francine et Gail et leur surplus de 800 tourtières

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - À nommer un seul mets traditionnel pour identifier notre culture francophone, j'ose dire qu'on répondrait en majorité sinon à l'unanimité, «la tourtière». De la visite inattendue vous arrive et vous ne savez que faire?... Quelques tourtières du congélateur au four chaud, une petite salade, un dessert et voilà! Un repas facile et complet! Une partie de carte un samedi soir et on commence à avoir faim?... Les tourtières au four et... Oh! Ça sent si bon! Et, les tourtières, ça serait bon à l'année longue. Mais qui peut résister à manger toutes ses «provisions» au temps de Noël même? Les tourtières disparaissent comme des petits pains chauds et puis, ne reste plus que le bon souvenir des tourtières passées et l'espoir et les rêves des tourtières à venir... On pourrait bien en faire d'autres, mais, hélas... qui a le temps?...

Eh bien, chers lecteurs et lectrices, j'ai de bonnes nouvelles! Au casse-croûte Take 10 Café à Kensington vous pouvez obtenir des tourtières à l'année longue! Beau temps, mauvais temps, Gail Limoges et Francine Johnston fourniront des tourtières sur commande. «On s'est rencontrées en 1987» racontait Gail. «J'étais alors la présidente de la pré-maternelle l'Arc-en-Ciel et Francine en était la trésorière. On a commencé à faire des tourtières pour faire de l'argent pour la pré-maternelle. À l'aide de toutes les mamans des enfants, cette année-là, on a fait 500 tourtières et elles se sont toutes vendues en un clin d'oeil! On a même pas annoncé ça vraiment et voilà!... Elles étaient toutes vendues et les gens en voulaient d'autres!...» Un an plus tard, elles décidaient de se lancer en affaires. Les Jeux Olympiques fournissaient une autre occasion de lever des fonds pour l'Arc-en-Ciel et le temps semblait idéal pour faire leurs premiers pas en affaires.

Contrairement à leur première expérience, ces tourtières n'on pas bougé aussi vite. «Ça a été toute une expérience! Quand j'y pense...» racontait Gail, «on a fait ça sans avoir aucune idée des quantités, de la procédure... et du travail auquel on faisait face!... On nous avait dit que 60 000 personnes par jour devaient circuler à travers la grosse tente rouge et blanche, au centre-ville, vous vous souvenez?... Enfin... les règlements de feu ont tout changé cela. Les gens devaient attendre en ligne dehors et on ne laissait entrer que soixante personnes à la fois, donc peut-être quelques milles personnes par jour, oui, mais certainement loin de 60 000. Toute une différence! Enfin de compte, on est resté prises avec quelques 800 tourtières à la fin et il fallait les vendre à tout prix». Les dames ont eu la bonne idée d'approcher les hôpitaux, les prisons etc. pour voir si ces établissements seraient en mesure de les acheter. Comme de fait, les prisons les ont toutes achetées, au prix coûtant, mais pas avant d'y avoir goûté. «J'ai été franchement étonnée, je croyais que bon, les prisonniers mangeaient ce qu'on leur donnait, mais non, du tout». Elle apprenait que si les prisonniers n'aimaient pas la nourriture qu'on leur servait, il risquait d'y avoir du trouble! Donc elles ont dû fournir des échantillons de leurs fameuses tourtières et suite à l'approbation des prisonniers de l'époque, tout le stock était vendu. Quelle histoire!

Francine, originaire de Montréal, et Gail de la région de Rivière-la-Paix, sont maintenant co-propriétaires du casse-croûte Take 10 Café à Calgary. Leur menu se compose d'une variété de mets qui se cuisent et se mangent vite. Elles font leur soupe-maison et leurs salades elles-mêmes tous les matins et leurs «frites-frisées»... «Tout est fait à la main, ici, avec des patates fraîches, pas question de patates congelées. On mélange notre propre sel d'assaisonnement aussi, une recette secrète...» confiait Francine.

Donc, si vous avez un creux dans l'estomac mais n'avez pas le temps de vous attarder à un gros repas, Take 10 Café vous offre des mets délicieux, préparés en peu de temps et à des prix très raisonnables. Et, n'oubliez pas les tourtières... Take 10 Café est situé au 304, 10e Rue nord-ouest, tél.: 270-7010.



Deux habituées du casse-croûte Take 10 Café. (Photo Suzanne Sawyer)

Arts et spectacles

• Un événement culturel à ne pas manquer

Polygraphe acclamée à Londres, New York, Montréal...

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - «Polygraphe» a reçu l'an dernier, le prix des critiques à Londres (Angleterre). Un prix qui couronne le travail entrepris depuis quelques années par le théâtre Repère. Le spectacle a été créé par Marie Brassard et Robert Lepage qui signe aussi les éclairages. Marie Brassard jouera avec Marc Béland, un comédien qui a fait partie de «La la la Human Steps», une troupe de danse de réputation internationale.

Le théâtre Repère est sorti des sentiers battus. Si au départ, on croyait qu'il suivrait les traces du théâtre expérimental, il n'en est rien. M. Lepage explique que sa troupe est plus une troupe de recherche que d'expérimentation. Pour lui avec le théâtre expérimental, on n'est jamais certain du résultat alors qu'un théâtre de recherche doit trouver des codes accessibles à tout public.

Le Repère a su amener une dimension nouvelle pour travailler la création collective: le visuel raconte beaucoup. Il y a très peu de mots dans les spectacles et ceux qu'on emploie sont toujours les plus appropriés. D'ailleurs, Lepage est maniaque des langues! Quand il a joué «Vinci», il a appris l'italien. Quant à «La Trilogie des dragons», elle a été jouée en

(suite en page 9)



«Le fait français s'impose. Même dans la version anglaise il y a beaucoup de français», affirme Robert Lepage dont la pièce Polygraphe sera jouée intégralement en français le 16 avril prochain, à Edmonton.

Polygraphe...

(suite de la page 8)

anglais, en français, en chinois à Londres, Sydney, New York, Paris.

«Polygraphe» raconte l'histoire de François, dont la meilleure amie, une jeune actrice, a été assassinée alors qu'il venait de lui rendre visite. Dès lors, il est considéré comme suspect et l'enquête le soumet au détecteur de mensonge (le polygraphe). Construit comme un scénario de films, «Polygraphe» ne fournit que les indices de l'histoire, laissant au spectateur le soin de reconstituer le drame.

Le théâtre Repère a une façon bien originale de fonctionner. Théâtre collectif, il n'y a pas de texte écrit. Robert Lepage, comédien, metteur en scène et animateur du Théâtre Repère, dit travailler à partir de «cycles repères», une méthode basée sur l'association mentale à partir d'une ressource sensible: un son, une odeur, un lieu ou un objet. De là naissent les personnages, les émotions, la fiction, l'histoire. Dans «Circulations» on avait développé le thème à partir de deux objets: la bande sonore d'un cours d'anglais et une carte routière qu'on a associée au réseau routier puis au système sanguin. Ainsi, le personnage principal voyage dans l'espace (la Nouvelle-Angleterre, New York, les plages, etc.) et dans son «être» (la fille étant à la recherche de son identité). En ce qui concerne «Polygraphe», c'est un mur qui devient l'objet significatif et qui se transforme en écran, au Mur de Berlin, au mur d'une cellule, à la cloison entre la vérité et le mensonge, la transparence.

Les mises en scène du Théâtre Repère sont travaillées comme des chorégraphies; par tableau, par image, par séquence. On danse, on mime et l'éclairage et la musique sont essentiels. M. Lepage dit ne pas diriger les comédiens comme les metteurs en scène traditionnels: pour lui, les comédiens sont intelligents, ils ont leur propre imagerie, ce sont des créateurs au même titre que le metteur en scène ou l'auteur.

Le succès de Lepage et du théâtre Repère continue de s'étendre. Depuis le grand prix des Amériques, Lepage a une carrière qui se veut de plus en plus internationale. Au Québec, ils sont connus comme «la gang à Lepage» et sont en train de bouleverser la dramaturgie québécoise et plus encore de prendre place solidement dans une nouvelle vague théâtrale. À Londres, on disait d'eux qu'ils donnaient au théâtre canadien un nouvel élan créateur.

Quand je lui signale les barrières linguistiques, il réplique: «Le fait français s'impose. Même dans la version anglaise, il y a beaucoup de français: les deux ou trois premières scènes sont jouées en français, puis on joue une scène en anglais, on intègre des sous-titres... On s'impose comme francophones. Je trouve cela plus intéressant que d'en faire une traduction complète où on en perdrait la saveur... notre identité!»

«Polygraphe» est produit par le Théâtre Repère et parrainé par le Northern Light Theatre à Edmonton. La pièce se jouera en anglais du 5 au 28 avril et en français, le mardi 16, au Walter Kaasa Theatre, au Jubilee Auditorium, 8700 - 114 Rue. Information: 469-4401.

• «La Soirée des Génies»

Un concours jeunesse à l'émission «Prochaine Vague»

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - À l'émission «Prochaine Vague», animée par François Pageau, un concours sera lancé pour les élèves des écoles françaises de l'Alberta (9-10-11e année). Il s'agit d'un jeu questionnaire, «La Soirée des Génies», qui se déroulera un peu sur le même principe que Génies en herbes.

Pendant ces trois semaines, des équipes composées de trois étudiants de chaque niveau vont s'affronter. Les questions porteront sur les arts, les sports, la culture en général. À titre d'exemple, le mardi on pourrait jouer avec les 9e année. Il y aurait donc un représentant de Maurice-Lavallée, de l'école Héritage à Jean-Côté et de l'école Ste-Anne. L'animateur leur posera une question et le porte-parole du groupe répondra en consultation avec ses collègues. Il est à noter que le jeu se déroulera au téléphone.

Pour rendre la compétition plus amusante, le jeu se terminera par une question loufoque, un genre de question bonus qui donnerait 25 points si on accepte de jouer, où on pourrait demander aux participants de faire une imitation de son professeur de français par exemple, ou quelque chose du même genre.

Les prix sont intéressants. On peut gagner des lecteurs de disque compact portatif, des chandails, etc... Une plaque sera remise à l'école qui aura cumulé le plus de points. Ce concours «à saveur culturelle» permettra donc aux jeunes francophiles de se connaître un peu plus.

Allons-y pour une première question: Qui réalise l'émission «Prochaine Vague»? Pour en connaître la réponse, lisez l'article «Au Café Show», la semaine prochaine... Bonne chance à tous nos jeunes!

Le français, ça me regarde

par GUY SCHERRER

Encore une fois les amis du prof. L.A. Faute ont bien travaillé. Pour la période du mois de mars, 12 élèves de l'école Citadelle de Legal ont répertorié un bon nombre de fautes de français. Pour l'école Notre-Dame d'Edmonton, 20 élèves ont participé à la collecte. Les deux élèves récompensés par le sort sont André Lauzon de 4e année de l'école Notre-Dame et Solange Leblanc de 5e année de l'école Citadelle. Les deux gagnants se méritent un certificat-cadeau d'une valeur de 20,00 $, gracieuseté de la Librairie Le Carrefour d'Edmonton.

Voici quelques exemples des erreurs trouvées par les jeunes chercheurs de fautes. J'espère qu'elles vous feront sourire, au moins un peu.

... d'un énchantillon de marchandises
C'est la langue do ma coeur
HUILE DE SALADE
CE SAC N'EST PAS UN JOUER
Toute la famille pourra...

Merci aux participants et à la Librairie Le Carrefour.

Le Franco, télécopieur: 465-3647





• La frustration est grande

Les fonctionnaires remettent en question la politique des langues officielles

APF - Plus de 20 ans après l'adoption de la première Loi sur les langues officielles, il existe toujours un profond malaise chez les fonctionnaires fédéraux, tant francophones qu'anglophones, concernant la politique des langues officielles au sein de la fonction publique.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, qui représente près de 22 000 fonctionnaires, a rendu public les résultats d'une enquête sur les langues officielles, qui en laissera plusieurs songeurs.

Pas moins de 7 687 membres, soit 36% des effectifs du syndicat, ont répondu à ce sondage. Les conclusions sont troublantes.

D'un bout à l'autre du pays, les fonctionnaires anglophones sont convaincus que leurs collègues francophones sont favorisés par la politique linguistique du gouvernement fédéral, tout simplement parce qu'ils sont déjà bilingues à l'embauche. Les anglophones aimeraient que le gouvernement embauche moins d'employés déjà bilingues, pour donner la chance à ceux qui sont prêts à suivre des cours dans la langue seconde pour satisfaire aux exigences du poste.

Le malaise est tel, que l'Institut demande au gouvernement de ne plus désigner de nouveaux postes bilingues, tant et aussi longtemps qu'une étude sur les besoins réels n'aura pas été réalisée. Or, le gouvernement devra créer entre 1 500 et 3 000 nouveaux postes bilingues, une fois que sera adoptée la nouvelle réglementation portant sur les communications avec le public dans l'une ou l'autre des langues officielles.

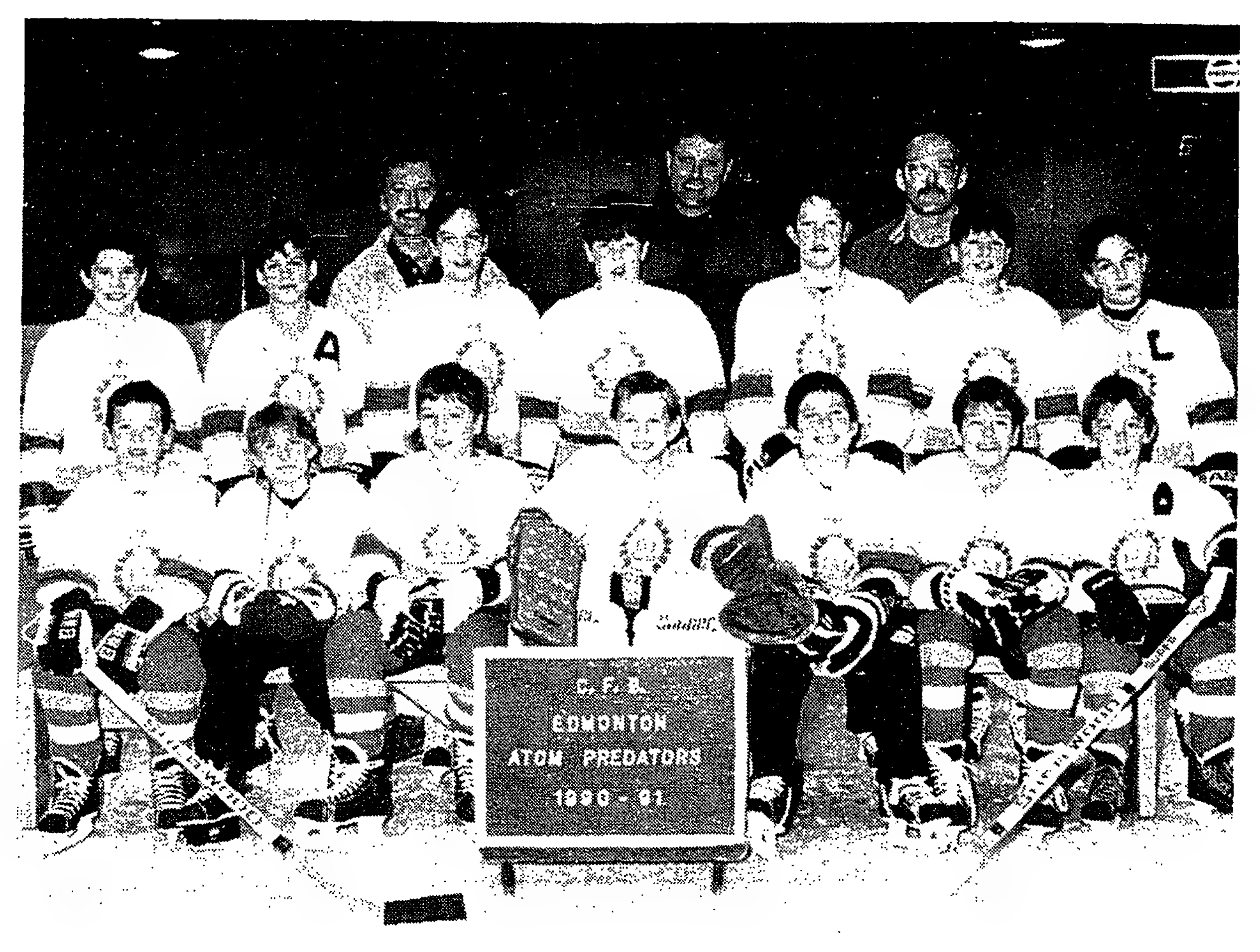
Tant les anglophones que les francophones estiment que des

(suite en page 11)

Carrières et professions

• Champions Atome VI

Le CFB Predators balaie tout sur son passage



(Photo Westway Photo (1989))

De g. à d., première rangée: Chris Humber, Jason Ventnor, Josh Armson, Lee Depner, Doug Spears, John Vlasic et Ryan Wright. 2e rangée: Martin Riley (école Notre-Dame), Mike Coughlin, Luc Lessard (école Notre-Dame), Brent Rowland, Steve Sichkaryk, Seb Cloutier, Sacha Cloutier (école Notre-Dame). 3e rangée: Mike Lessard (ass. instructeur), Al Armson (ass. instructeur) et Duane Spears (instructeur).

L'équipe de hockey CFB Predators de classe Atome VI d'Edmonton a remporté le championnat de la ville d'Edmonton pour la saison 1990-91.

C'est au Trunk Arena que le CFB Predators a remporté la victoire contre l'équipe championne de la zone sud-est, le Confederation Park par le compte de 4 à 2.

Pour se rendre à la finale, cette équipe a d'abord dominé la saison régulière avec une fiche de 15 victoires, 3 défaites et 2 nulles pour ensuite remporter 5 victoires consécutives durant la série de fin de saison.

Ces jeunes sportifs sont les champions de division de la zone nord-est.

Langues officielles...

(suite de la page 10)

postes sont inutilement désignés bilingues. Ils pensent que la méthode actuelle de désignation des postes bilingues n'est pas appropriée, et qu'elle devrait être révisée en fonction des besoins réels. Les anglophones croient même que dans de nombreux cas, la connaissance de la deuxième langue est essentielle, uniquement pour respecter les quotas d'un ministère! Et parce qu'ils sont déjà bilingues, ce sont les francophones qui profitent de la politique linguistique, disent les fonctionnaires anglophones.

Ce sont surtout les fonctionnaires anglophones de l'Ouest qui mettent en doute le besoin des postes bilingues. Certains anglophones disent que l'anglais devrait être la seule langue officielle au pays. Les employés qui travaillent dans les ministères à vocation scientifique croient pour leur part qu'il n'existe aucune raison d'apprendre ou d'utiliser le français, puisque l'anglais est de toute façon la langue des sciences.

En fait, seulement 28.6% des membres de l'Atlantique, 32.6% des membres de l'Ouest, et 44.2% des membres de l'Ontario croient qu'il existe un réel besoin d'utiliser une deuxième langue officielle dans l'exercice de leurs fonctions. Ce pourcentage grimpe cependant à 68.4% dans la région de la capitale nationale, à 79.6% au Nouveau-Brunswick et à 92.8% au Québec!

MANQUE DE FORMATION LINGUISTIQUE

Les trois quart des fonctionnaires anglophones qui ont répondu au sondage trouvent difficile de maintenir la qualité du français qu'ils ont appris. Pourquoi? Parce que la demande pour le service dans la langue seconde est faible dans les petites communautés, et qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer suffisamment leur langue seconde. Et alors que les fonctionnaires anglophones se plaignent de perdre leur français, les fonctionnaires francophones affirment avoir vu trop d'anglophones suivre des cours de langue, et ne jamais utiliser le français à leur retour.

À lire les conclusions du sondage, on pourrait croire que le Commissaire aux langues officielles est submergé de travail. Il n'en est rien, puisque seulement 1% des répondants au sondage, soit 84 fonctionnaires, ont présenté une plainte parce que leurs droits linguistiques avaient été violés. En fait, 48.7% des répondants au sondage ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas le Commissariat aux langues officielles!

Professionnels

Un autographe s.v.p....



Solange LeBlanc, 10 ans, de Morinville, a vécu des moments excitants lorsqu'elle a rencontré, à Edmonton, son idole Elizabeth Manley, l'étoile internationale de patinage artistique, qui évolue maintenant avec les Ice Capades. Et bien entendu, elle a demandé à son idole de lui signer un autographe qu'elle conservera précieusement.

• De plus en plus de spectacles

Les Bûcherons prennent de l'expansion

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Depuis quelques années, huit ans et demi pour être plus précise, la popularité des Bûcherons ne cessent de s'accroître. Créé pour promouvoir la musique, les histoires et les danses canadiennes-françaises, Gilbert Parent voit son travail s'accroître et prendre des dimensions auquel il n'avait pas pensé. Le succès est tel que depuis cinq ans, un deuxième groupe de comédiens a été créé pour répondre aux nombreuses commandes.

Aujourd'hui, le même phénomène se reproduit. Les tournées à travers le pays se multiplient, M. Parent ne peut combler seul cette demande. Il a engagé M. Patrick Thibaudeau pour lui venir en aide. M. Thibaudeau, comédien et spécialiste d'improvisation, devient assistant à la direction artistique, et a pour mission d'améliorer le produit et de faire en sorte que les représentations aient un côté plus spectaculaire.



Les Bûcherons

Une aide qui arrive à temps pour préparer le nouveau spectacle des Bûcherons, «Les bûcherons verts». Ce nouveau spectacle est une comédie musicale qui met en scène un bûcheron à tendance écologique et un bûcheron négligent. Dans cette production, les enfants ont aussi la chance d'expérimenter certains instruments de musique et aussi certains principes écologiques.

Compagnie bilingue, la troupe «Les Bûcherons» présente un divertissement qui s'adapte à un contexte scolaire ou communautaire.

• Dans les aéroports

La gestion par l'entreprise privée se heurte à la Loi sur les langues officielles

APF - Ce n'est pas parce que la gestion de certains aéroports sera bientôt cédée à des administrations locales, que les concessionnaires ne devraient plus offrir leurs services dans les deux langues officielles.

Le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier a fait cette mise au point devant le comité qui étudie le projet de Loi C-85 portant sur la cession de la gestion des aéroports.

Le gouvernement négocie présentement la cession de la gestion des aéroports avec des groupes de Montréal, Calgary, Edmonton et Vancouver. Des groupes de Québec, Moncton, Windsor, Thunder Bay et Winnipeg ont déjà manifesté un intérêt dans ce dossier.

Le projet de Loi C-85 prévoit des garanties pour les employés de ces aéroports au niveau des pensions, protège les conventions collectives jusqu'à expiration, et oblige les administrations locales à offrir au public voyageur des services dans les deux langues officielles.

Selon M. Fortier, il est évident que «ceux qui vendent des chaussures n'ont pas à offrir des services bilingues» dans les aéroports. Seuls les concession-

(suite en page 16)

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

Le Club de l'Aurore des aînés vous invite à leur 2e réunion annuelle le 11 avril 1991 à 15h au centre culturel, salle du Club de l'Aurore des aînés, 4904A - 50e Rue, Bonnyville, Alta. L'assemblée finira avec une cérémonie d'ouverture de notre nouvelle salle, et un souper chaud suivera à 18h. Pour plus d'information, appeler Germaine au 826-2278. 11/4

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en avril et en mai. Heure: de 19h30 à 21h.

Club d'âge d'or de St-Joachim. Bridge tous les mercredis à 14h au 9924 - 110 Rue. Info: Églande mercier au 489-4417. 3/5

Conseil régional de l'ACFA régionale d'Edmonton le 9 avril à 19h30 à la salle 206 du Centre 82. Info: Claude au 469-4401. 12/4

Réunion du Centre d'artisanat francophone d'Edmonton (CAFE) le 11 avril à 19h30 au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: Gerry Dupont au 452-0032 (rés.) ou 492-4186 (bur.). 12/4

Rencontre de la Société des parents pour les écoles francophones le 17 avril à 19h30 à l'école Maurice-Lavallée. Info: Victoria au 469-4401. 19/4

Réunion de l'assemblée Jacques-Cartier des Chevaliers de Colomb le 23 avril. Info: Jacques Baril au 426-0382. 26/4

Spectacle au Youville Nursing Home par Les Chantamis au 9 rue St-Vital à St-Albert le 23 avril et au Chateau Mission Court, 34 avenue Mission à St-Albert. C'est gratuit. 26/4

Ciné-Femmes vous invite à voir «Le temps des bûchers, une réalisation Donna Read - 1990 au Cinéma Colin Low, Place du Canada le 24 avril à 19h30. C'est gratuit. 26/4

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Assemblée annuelle, le 22 avril à 20h, la Société historique et généalogique de Smoky River tiendra son assemblée annuelle à son local de Donnelly. 26/4

Les amis du jardinage de Rivière-la-Paix. La rencontre d'avril sera consacrée à la taille d'arbres, arbres fruitiers, arbustes. La démonstration sera réalisée par Marthe Robert. Rendez-vous le 17 avril à 18h30 au conseil scolaire de St-Isidore. Pour plus d'informations, Louise au 624-8063. Bienvenue à tous. 19/4

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

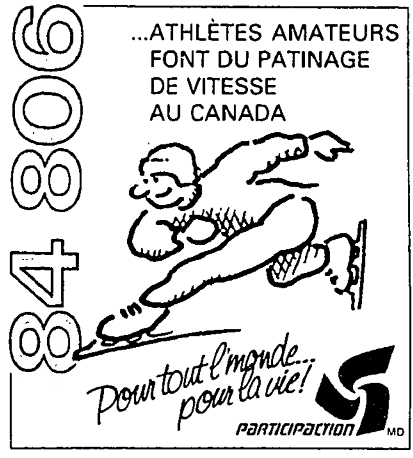
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

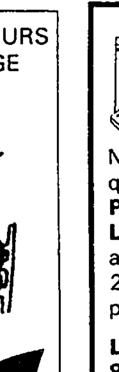
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Recherche une gardienne pour fillettes (2-4 ans), 3 jours par semaine chez moi, à Millwoods. Composez le 450-3964. 12/4







PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2



Nécrologie

DUPERRON

Est décédée le 6 mars dernier, à la Maison Mère des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Nicolet (Qué.),

Soeur Lavina Duperron, autrefois connue sous le nom de Soeur St-Daniel.

Né à Provemont au Michigan en 1914, elle déménagea dans son tout jeune âge à Plamondon (Alta). Elle prit le voile en 1932.

Soeur Lavina vécut à St-Paul et Mallaig de 1936 à 1958 où elle occupa des fonctions d'enseignante et de directrice. Après quelques années à la direction de la congrégation elle répondit à l'appel missionnaire de 1961 à 1982 alors qu'elle oeuvra au Japon. Elle prit sa retraite en 1983 et travailla comme secrétaire bénévole au diocèse de St-Paul avant d'être transférée à Nicolet, au Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté religieuse, une soeur, Mme Othilia (Gérald) Laplante de Prince George (C.-B.), sa belle-mère Mme Grace Plamondon, et trois nièces toutes de l'Alberta.

Les funérailles ont été célébrées le 9 mars dernier à Nicolet, Québec.

BÉLANGER

Est décédé le 23 mars au Dic-

(suite en page 15)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 6 au 12 avril 1991

SAMEDI

- 17h00 **LA BANDE DES SIX**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h12 **VIRAGES**
- 19h00 **SAMEDI P.M.**
- 20h00 **LES GRANDS FILMS** L'été des victoires
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h40 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La femme de mes amours

DIMANCHE

- 17h00 **FAUNE NORDIQUE**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **SECOND REGARD**
- 21h00 **DÉCOUVERTE**
- 21h50 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h10 **SCULLY RENCONTRE**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h05 **CINÉ-CLUB** Police

LUNDI

- 17h00 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
- 17h30 **LE CLAN CAMPBELL**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LE PALANQUIN DES LARMES**
- 23h00 **CINÉMA** La gitane

MARDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **MANIGANCES**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **LA COUR EN DIRECT**
- 22h30 **CINÉMA** Le prête-nom

MERCREDI

- 17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
- 17h30 **COMMENT ÇA VA**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MUSICOLORE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LE PALANQUIN DES LARMES**
- 23h00 **CINÉMA** L'unique

JEUDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **REGARDS SUR LA NATURE**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 22h30 **CINÉMA** La course vers le sommet

VENDREDI

- 17h00 **LA BELLE ANGLAISE**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **COURT MÉTRAGE** Les arts sacrés au Québec
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LES GRANDS FILMS** Bonne à tout faire
- 23h00 **CINÉMA** Le voleur qui vient dîner

L'EUROTÉLÉ TV5

Semaine du 6 au 12 avril 1991

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
- 17h30 **THALASSA**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **STARS 90**
- 20h05 **JEUNE CINÉMA**
- 21h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
- 22h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h50 **STARS 90**
- 24h25 **JEUNE CINÉMA**
- 02h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
- 02h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
- 17h30 **7 SUR 7**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CARACTÈRES**
- 19h55 **FAUT PAS RÊVER**
- 20h50 **PORTRAIT SOUVENIR**
- 21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h35 **CARACTÈRES**
- 24h00 **FAUT PAS RÊVER**
- 24h55 **PORTRAIT SOUVENIR**
- 01h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **LATITUDE SUD**
- 18h00 **EXPÉDITION PÊCHE**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **LA 5e NUIT DES MOLIÈRE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **LA 5e NUIT DES MOLIÈRES**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TOUS À LA UNE**
- 20h10 **CIEL, MON MARDI!**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h45 **TOUS À LA UNE**
- 24h20 **CIEL, MON MARDI!**
- 02h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TEMPS PRÉSENT**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 20h15 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
- 20h45 **BABEL**
- 22h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 23h05 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 24h45 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **AVENTURES VOYAGES**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CINÉRAMA**
- 19h30 **MUSICALES**
- 20h30 **HÔTEL**
- 21h00 **PYRÉNÉES PIRINÉOS**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **CINÉRAMA**
- 23h10 **MUSICALES**
- 24h10 **HÔTEL**
- 24h40 **PYRÉNÉES PIRINÉOS**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **AZIMUTS**
- 18h00 **AUTANT SAVOIR**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **LATITUDE SUD**
- 19h00 **EXPÉDITION PÊCHE**
- 19h30 **BOUILLON DE CULTURE**
- 21h05 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h45 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h15 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h45 **BOUILLON DE CULTURE**
- 01h15 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**
- 02h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Alberta:		**Positions**
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie...

(suite de la page 14)

kensfield Extended Care, à l'âge de 80 ans, M. Lucien Joseph (Louis) Bélanger.

Il laisse dans le deuil son épouse Irène, un fils: John de Toronto, une fille Chéri (Jim) Matkin de Vancouver; trois petites-filles Shauna, Shelly et Jennifer Matkin, deux soeurs «Babe» McLean, Blanche Whiteet un frère Ted.

M. Bélanger travailla durant 30 ans pour Northwestern Utilities et fut président de Highlands United Church.

Les funérailles ont été célébrées le 26 mars dernier au Dickensfield Extended Care par le Père John Klingbell. Vous pouvez faire des dons à l'Alzheimer Society Centre d'Edmonton, 8R14, 11111 Jasper avenue, Edmonton, Alberta.

FONTAINE

Est décédé le 13 mars à l'âge de 70 ans, M. Jean-Paul Fontaine de St-Paul.

Il laisse dans le deuil son épouse Héléna, 7 fils et 4 filles: Antoine (Alice) de St-Paul, Irène (Bill) Stolarchuk d'Edmonton, Roland (Polly), Juliette (Alphonse) Tremblay, Marcel (Shirley), Victor (Carol), tous de St-Paul, Marie (Ray) Wirs, Paulette (Jack) Hornby et Raymond (Linda) tous d'Edmonton, Bernard (Laurie), Denis (Corinne) tous de St-Paul, 27 petits-enfants, un frère et quatre soeurs; Rock (Ida) de St-Paul, Rita (Horst) Hahlweg d'Edmonton, Marguerite (Dave) Patterson de Vancouver, Thérèse Popowich, d'Edmonton et Marie (Robert) Lafrance de St-Paul.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son père Isidore le 1er octobre 1981, par sa mère Yvonne le 8 juin 1928, par un petit-fils Jacques Tremblay en 1968 et par son frère Jacques.

Les funérailles ont été célébrées le 15 mai à la Cathédrale de St-Paul par le Père E. Croteau.

La famille désire remercier tout particulièrement le personnel médical de l'hôpital Ste-Thérèse et le Dr H. Woytiuk.

DUBOIS

Est décédé le 6 mars dernier, à l'âge de 63 ans, M. Joseph Dubois d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Mary; cinq fils et six filles: Lawrence (Carla) Dubois de Spruce Grove, Douglas (Elizabeth) Dubois de High Prairie, Raymond Dubois, Gilbert Dubois, Richard Dubois, Louise Reay, Diane Dubois, Debbie (Larry) Foss et Linda (Bob) Jossy, tous d'Edmonton, Denise (Gary) Docken de Spruce Grove et Rita (Reg) Bardsley de Kelowna (C.-B.); 22 petits-enfants et une arrière-petite-fille. M. Dubois laisse également dans le deuil une soeur Marguerite (Carl) Cole de Westlock.

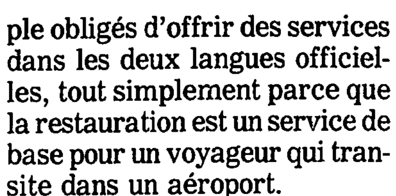
Les funérailles ont été célébrées à Wild Rose Chapel le 11 mars dernier.



Aéroports...

(suite de la page 12)

naires qui offrent un service direct au public voyageur seraient tenus de respecter la loi. Selon le gardien de la Loi sur les langues officielles, les restaurateurs seraient par exem-



ple obligés d'offrir des services dans les deux langues officielles, tout simplement parce que la restauration est un service de base pour un voyageur qui transite dans un aéroport.

En vertu de l'avant-projet de règlement en matière de service au public dans les deux langues officielles actuellement à l'étude, les services bilingues dans les aéroports devraient s'étendre aux cafétérias, aux agences de location de voitures et d'assurance-voyage, aux hôtels, aux boutiques hors taxe et aux bureaux de change, aux guichets bancaires, aux téléphones publics et aux services fournis par le transporteur aérien, comme la billetterie.

Le commissaire va même plus loin. Il voudrait que les nouvelles administrations aéroportuaires soient obligées de respecter la partie de la loi qui traite de la langue de travail, et celle qui assure une participation équitable des francophones et des anglophones au sein de la fonction publique. Selon M. Fortier, il serait logique que les nouvelles administrations continuent de respecter les droits des employés en matière de langue de travail dans les régions du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, où cette partie de la loi s'applique de toute façon.

En limitant les obligations linguistiques des nouvelles administrations aéroportuaires, affirme le commissaire, le gouvernement ne fait qu'effriter et morceler la Loi sur les langues officielles.

Le ministre des Transports ne voit pas les choses du même oeil. Comparaissant devant le même comité, le ministre Doug Lewis a déclaré que la priorité absolue du gouvernement dans ce dossier était de servir le public dans les deux langues officielles. Pour le ministre, forcer les administrations à respecter la totalité de la loi serait aller au-delà des objectifs visés par le gouvernement.

Le ministre s'en remet plutôt à la bonne volonté des nouveaux gestionnaires. «Au nom des saines pratiques commerciales, les autorités continueront d'être sensibles à la composition linguistique et aux choix de la langue de leurs employés et de leurs clients».

L'ACFA vous informe

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

DÉFENDONS UNE PLACE LÉGITIME POUR LE FRANÇAIS EN ALBERTA!

Il est important de faire savoir au gouvernement de notre province que nous voulons qu'il y ait une place légitime pour le français en Alberta.

C'est pourquoi l'ACFA provinciale invite tous ses membres à faire parvenir leurs commentaires au Comité sur la réforme constitutionnelle du gouvernement albertain.

Vous pouvez les rejoindre à l'adresse suivante:

Constitutional Reform Task Force
2200 - 10025 avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 1S6

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES MÉMOIRES: le 12 avril 1991

Vous pouvez également les appeler au numéro suivant sans frais 1-800-661-3741

Des audiences publiques auront lieu en régions.

Il est important que tous les Franco-Albertains fassent entendre leur voix.

Pour plus d'informations, veuillez appeler au 466-1680.